



Le #NoPlasticChallenge et les entreprises

Soutenu par le Ministère de la transition écologique, le #NoPlasticChallenge est une opération de mobilisation pour réduire le plastique inutile et la pollution induite. 400 opérations sont prévues, dont une centaine dans des entreprises (Allianz Partners, Sodastream, Altéreo....)

Pour les entreprises, cette opération peut être menée du 25 mai au 15 juin ou lors des semaines du développement durable. 3 possibilités :

1/ Réduire le plastique dans les locaux : faire un bilan sur les déchets plastiques générés, sur leur coût, introduire des transformations et mobiliser les équipes sur de nouveaux usages.

NB : La [Loi anti-gaspillage et pour l'économie circulaire](#) a défini des interdictions pour les plastiques à usage unique qui s'appliquent en entreprise (arrêt de la distribution gratuite de bouteilles d'eau, installation de fontaines...)

La réduction du plastique dans les locaux doit également prendre en compte les [recommandations](#) spécifiques à la période de pandémie publiées par le Ministère du travail.

Un des enjeux de 2021 est de sortir progressivement du recours à l'usage unique et au plastique, en toute sécurité.

2/ Mobiliser les équipes sur une action environnementale et solidaire ; informer sur les enjeux, inviter à s'interroger sur sa consommation de plastique, partager les 20 éco-gestes du #NoPlasticChallenge, proposer une opération solidaire.

3/ Réduire le plastique sur sa chaîne de valeur : beaucoup d'entreprises ont déjà engagé des actions de réduction du plastique ou investigué le réemploi. L'association partage son sourcing des solutions et peut vous aider. Le Challenge est aussi une occasion de valoriser les efforts engagés.

1/ Diminuer l'impact du plastique dans les locaux... et son coût

Café et thé

- Inviter les équipes à privilégier mug ou tasse (et éventuellement leur en offrir)
- Privilégier une machine à café qui détecte une tasse sous le diffuseur
- Paramétrer la machine pour différencier les prix, encourager les tasses et le faire savoir
- Ne plus utiliser de gobelets en plastique pour se conformer à la loi



Eau

- Inviter les équipes à privilégier verre individuel ou gourde (et éventuellement leur en offrir, c'est rentable au bout de quelques mois)
- Privilégier les fontaines reliées sur le réseau d'eau courante aux bonbonnes à eau
- Mettre à disposition des invités des verres réutilisables et organiser le lavage



Déjeuner / snack

- Fournir des couverts et une possibilité de vaisselle en cas d'espace déjeuner partagé
- Éviter la commande et livraison de repas préparés / a minima privilégier l'option sans couverts
- Plateaux repas et traiteur : choisir un traiteur qui utilise des couverts classiques et les récupère



- Privilégier les plateaux de fruits aux distributeurs de produits emballés

Pause cigarette

- Mettre à disposition des cendriers et sensibiliser pour éviter des dispersions de mégots (les filtres sont en plastique)

Objets promotionnels et fournitures

- Privilégier des produits sans plastique, en matériaux recyclés et pour les vêtements des fibres naturelles (les fibres synthétiques diffusent du plastique dans l'eau)
- Penser objets éco-responsables : gourde, mug, sac de course réutilisable (tote bag)
- Fournitures de bureaux : privilégier le papier et le carton recyclés

Événementiel

- Intégrer des clauses «zéro plastique » à votre cahier des charges

Tri 5 flux

- Bien identifier et bien placer les contenants de tri...et sensibiliser

Masques et équipements de protection Covid :

- Minimiser les impacts : opter pour le masque de niveau 1 ou mettre en place une récupération pour recyclage des masques, en respectant les [recommandations](#) du Ministère du travail

2/ Mobiliser les équipes sur une action environnementale et solidaire

• Option 1 : A l'aide de nos supports [mis à disposition gratuitement sur \[noplasticinmysea.org\]\(http://noplasticinmysea.org\)](#) (Affiches, 20 éco-gestes, quiz....)

- informer sur les enjeux de la pollution plastique et les changements mis en place par l'entreprise
- Inviter à s'interroger sur sa consommation de plastique
- partager les 20 éco-gestes du challenge, faire appel aux trucs et astuces de chacun
- organiser un concours autour du quiz ou du challenge/ mesurer l'usage de plastique avant/après challenge / offrir des lots zéro plastique
- communiquer et inviter les équipes à communiquer sur l'opération sur les réseaux avec le hashtag **#NoPlasticChallenge**.



• Option 2 : Pour aller + loin, contactez l'association

- faire appel à l'association pour une conférence ou une animation
 - mettre en place une opération spéciale de soutien à l'association (opération solidaire, partenariat, produit partage, don en fonction du plastique évité...)
- No Plastic in my Sea est une association loi 1901 d'intérêt général habilitée à recevoir des dons et subventions. Pour une entreprise, 60 % du montant du don est déductible de l'impôt sur les sociétés.*



3/ Réduire le plastique sur sa chaîne de valeur

L'association a référencé dans le [benchmark des solutions à la pollution plastique](#) les alternatives de réduction, réemploi et éco-innovation pour les produits de grande consommation et quelques solutions logistiques et e-commerce.

IMPORTANT :

Pour nous aider à faire le bilan de l'opération, inscrivez-vous à l'opération via ce [formulaire](#)

**En savoir + et opération solidaire : contact@noplasticinmysea.org
www.noplasticinmysea.org**